

CACES® R 482 - ENGIN DE CHANTIERS

CAT B1 Engins d'extraction à déplacement séquentiel



■ CONTEXTE & OBJECTIFS

Conduite un engin de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.
Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de l'engin de chantier conformément à la recommandation R.482 de la CNAM.
Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des engins de chantier.



Durée

21 HEURES
3 JOUR(S)



Pré requis

Etre âgé de 18 ans minimum.
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier.
Maîtriser le français (oral et écrit).
Maîtrise des 4 opérations mathématiques de base.



Public concerné

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

■ TYPE DE FORMATION : Présentiel

■ PROGRAMME

Connaissances théoriques

- A. Connaissances générales.
- B. Technologie des engins de chantier.
- C. Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES®.
- D. Règles de circulation applicables aux engins de chantier.
- E. Risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- F. Exploitation des engins de chantier.
- G. Vérifications d'usage des engins de chantier.

Savoir-faire pratiques

- A. Prise de poste et vérification.
- B. Conduites et manœuvres.
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.
- D. Conduite au moyen d'une télécommande (en option).
- E. Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).

■ METHODOLOGIE UTILISEE

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique
- Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

■ EVALUATION

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens théorique et pratique.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de testeur : Tests CACES® ponts roulants et portiques (épreuve théorique et pratique selon la R.482 de la CNAM en vigueur).
- A24 Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

■ COMPETENCES VISEES

A la fin de la formation, les participants se seront appropriés les connaissances de base permettant de conduire en sécurité des engins de chantier selon la recommandation CACES® R.482 de la CNAMTS.

■ ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur : CV détaillés sur simple demande : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle
- Testeur qualifié par un organisme certificateur (titulaire des prérequis nécessaires demandés par la R.482 de la CNAM).

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur.
La formation est éligible au CPF.